

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Lundi 16 Février 2009

Conseillers présents :

Mesdames et Messieurs BADOZ Robert, BAZIN Nicolas, BENOIT Michel, COLIN Pascal, DILLSCHNEIDER Jean-Paul, DONEY Martine, GAILLARD Simon, GULLAUD Claude, MAIROT René, MARTIN François, MARTIN Valérie, NOIROT Michel, THOUVENOT Yveline, VAGNE Jean-Pierre -

Excusé : M. Michel FAIVRE, représenté par M. Robert BADOZ

Secrétaire de séance : M. Michel NOIROT

Ordre du Jour :

1. Urbanisme -
2. Etude de l'équilibre du budget assainissement et du réaménagement de la taxe d'assainissement
3. Avancement des travaux autour de la salle des Fêtes -
4. Délibérations :
 - Remboursement d'acompte pour annulation de réservation de la salle des Fêtes -
 - Annulation de titre -
 - Remboursement de frais –
 - Motion des Maires Ruraux du Doubs -
5. Questions diverses -

La réunion du Conseil débute à 20h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'étant formulée, ce compte rendu est accepté à l'unanimité

Ordre du jour

1 – Urbanisme

Un compte-rendu est fait du travail de la commission urbanisme réunie le 13 février 2009 à 18 h.

- M. Philippe DEMANGE responsable du pôle ADS (Application du Droit des Sols) à l'UT (Unité Territoriale) de Besançon est venu expliquer les évolutions concernant les Certificats d'Urbanisme, les Déclarations Préalables et Permis de Construire.

A noter que la DDE a fusionné depuis le 1^{er} Janvier 2009 avec la DDAF pour s'appeler la DDEA et pour devenir au 1^{er} Janvier 2010 la DDT (Direction Départementale des Territoires).

- M et Mme LEMESTRE ont été entendus sur leur projet de création d'un cabinet de kinésithérapeutes ; ils étudient plusieurs sites dont à Fontain près de l'école. D'autres contacts seront pris avec eux pour étudier la faisabilité.

-Déclarations préalables déposées par

* Mr GAUME, Géomètre, pour régulariser l'échange entre la commune et Monsieur Débois, près de l'école – Avis favorable du Conseil –

* Mr et Mme Alain SABY – 22, route du Fort à Fontain, pour l'agrandissement de deux portes fenêtres sur la façade sud de leur habitation et la création d'une fenêtre sur la façade ouest – Avis favorable du Conseil –

* Mr et Mme Patrice MARCOT - 8, Chemin du Liège à Fontain, pour la construction d'une véranda de 8 m² devant leur porte d'entrée – Avis favorable du Conseil –

* Mr et Me Cédric MAINTENANT – 6, Le Croc à Fontain, pour le remplacement du grillage simple torsion sur le pourtour de leur propriété par du grillage soudé de 1.80 m, fixé sur une semelle en béton enfouie – Avis favorable du Conseil –

* Mr et Mme Jean-Pierre GROSLAMBERT – 1, Place de l'Eglise à Fontain, pour le rehaussement d'un mur de 1 mètre, avec pose d'un bardage traité autoclave – Avis favorable du Conseil -

- Permis de lotir déposé récemment par l'indivision VOUILLOT : l'instruction se fera pour la prochaine réunion du Conseil Municipal.

2 – Equilibre du budget « Assainissement » -

Investissement

Peu de dépenses, des recettes dues à l'amortissement du réseau et des subventions –

Fonctionnement

Le coût est toujours très élevé, générant un déficit prévisible de 14 400 €. L'amortissement des subventions est à mettre en place.

Reste à réfléchir sur un mode de facturation des charges d'assainissement plus adapté avec notamment une augmentation de la partie fixe par habitant. La facturation basée seulement sur la consommation d'eau ne tient pas compte de l'alimentation domestique de certaines maisons par les réserves d'eau de pluie.

La commission fera des propositions d'assiette.

3 - Travaux d'aménagement des abords de la salle des fêtes

Les conditions hivernales ralentissent l'avancée du chantier. Toutefois les gaines électriques ont été posées et les câbles seront mis en place prochainement.

4 – Délibérations

- Remboursement pour annulation de réservation motivée de la salle des fêtes –

- Annulation d'une facture de travaux de réparation (100€) pour dégradation d'un lavabo de la salle des fêtes, la preuve n'étant pas faite de la date exacte du dégât –

- Remboursement de frais à Claude GULLAUD (66,99 €) pour 3 colis offerts aux Anciens hospitalisés lors du repas le 17/01/09 –

- Demande du SIFAL de dégrèvement de la part supplémentaire d'assainissement suite à une fuite d'eau : soit 35 m³ à 0.45 Euros = 15.75 Euros –

- Syndicat intercommunal des Eaux de la Haute Loue

Il est proposé la signature d'une convention avec Gaz et Eaux pour le changement d'une portion de canalisation qui sera posée en plus grande profondeur -

Pascal COLIN appelle l'attention du Conseil sur la nécessité de chercher à minimiser les coûts notamment dans les domaines où la concurrence est quasi inexistante -

Ces 5 délibérations sont prises à l'unanimité

- Lettre de l'Association des Maires Ruraux :

L'Association demande un moratoire de 5 ans pour toute fermeture de classe et d'établissement scolaire en zone rurale - Voté à l'unanimité moins une abstention

5 - Points divers

- Claude GULLAUD distribue le bilan financier du repas offert par la Commune aux plus de 65 ans, le samedi 17 Janvier -

- Il a été procédé au changement du moteur d'une pompe à la station d'épuration (686€)
Il est à nouveau constaté la présence importante de lingettes dans les effluents ce qui impacte des coûts de maintenance du système d'assainissement très importants.

- Le Grand Besançon et l'ADEME vont lancer une étude sur les économies d'énergie au sein des communes.

Pascal COLIN est désigné référent pour suivre et collaborer à cette démarche

- Un courrier reçu du Syndicat Lumière informe de la couverture prochaine ADSL de l'ensemble des habitants du Grand Besançon.

- Un courrier du Conseil Général rappelle que la programmation doit anticiper les travaux de voirie d'une année pour la budgétisation des subventions.

Ce sera fait pour le projet d'aménagement de la traversée du village. Le Conseil Général propose la maîtrise d'ouvrage à la commune en remboursant la part des travaux qui lui incombe et en fournissant l'aide de ses techniciens.

- L'assemblée des parachutistes de La Vèze aura lieu le 7 mars prochain - Claude GULLAUD y représentera la commune.

- Le maire informe la signature d'une lettre commune avec La Vèze et Arguel demandant le maintien de la Classe à La Vèze, en contrepartie d'un début de discussion en vue d'un éventuel regroupement.

- L'ACCA de Fontain remercie la commune par courrier pour la subvention de 2200 € pour participation à la construction de l'abri.

- Une formation sur le pouvoir de police des élus est organisée à Thise le 17/03/09 - Martine DONEY et René MAIROT y participeront selon leur disponibilité.

- Une réunion se tiendra à Besançon le 23 mars prochain concernant la restauration des forts qui entourent Besançon - Nicolas BAZIN y représentera la commune

- Voirie

Le revêtement de plusieurs routes communales est fortement dégradé et nécessite des interventions d'entretien ou de réparation.

C'est le cas notamment pour le Chemin des Mercureaux, l'Impasse terre Noire, le Chemin sur Crête, les Chemins du Bigaudey, du Liège, du Bas de la Forêt et des Rochets –

Une délibération est prise à l'unanimité pour déposer un dossier de subvention de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement des Communes (DGE) avant le 1^{er} Mars 2009 –

Des devis vont être sollicités et la programmation de réalisation sera faite en fonction des coûts et dans la limite du budget

- Véhicule municipal

Suite au vol et au sinistre du véhicule communal, il est décidé de le remplacer. Plusieurs propositions ont été étudiées.

Il est retenu la proposition du Garage BOLE à savoir une camionnette Boxer de 2004, 72 000 km, au prix de 9 900 € TTC -

- Coupe d'un épicéa proche du monument

Cet arbre représente un danger pour les alentours. Un arrêté de péril va être pris par la commune, le travail de coupe sera confié à une entreprise à frais communs entre les propriétaires et la commune.

- Nicolas BAZIN a fait part du souhait d'habitants de FONTAIN de voir créer un espace de jeux pour enfants.

Cette question fera l'objet d'une étude ultérieure

- Une intervention sera faite pour modifier l'itinéraire des bus entre le village et le CD 104. Il sera demandé que les bus transitent par l'accès situé près du groupe scolaire qui présente une plus grande sécurité.

- Suite à la consultation pour la fourniture et la mise en place de 10 caveaux dans le cimetière, trois entreprises ont été consultées, deux ont répondu.

C'est l'entreprise Tanier qui a été retenue pour la somme de 16 400 Euros TTC –

Prochaines réunions :

- Conseil Municipal : Lundi 23 Mars 2009 à 20 h 30
- Commission « FINANCES » : lundi 16 Mars, à 20 h 30 –
- Commission « URBANISME » : vendredi 20 Mars, à 18 heures -

La séance est levée à 23 heures 30 –

Vu par nous, Jean-Paul DILLSCHNEIDER, Maire de FONTAIN, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales –

A Fontain, le 20 Février 2009